



Calendrier 2023 des opérations d'affectation – Académie de Lille

	Post 3 ^{ème}	Post 2 ^{nde}
Du vendredi 7 avril (14h) au mardi 9 mai 2023 (13h59)	Affichage de l'offre de formation aux familles pour consultation sur le service en ligne Affectation	 SLA
Mardi 9 mai 2023 (14h)	Début des saisies des vœux par les familles sur le service en ligne Affectation	
Mercredi 17 mai 2023		Date limite de retour à la DSDEN : ✓ des demandes de poursuite d'études en 1 ^{ère} professionnelle d'une autre spécialité pour un élève de 2 ^{nde} professionnelle
Vendredi 26 mai 2023	Mise à disposition de la nomenclature des codes-vœux	
Mardi 30 mai 2023 (23h59)	Fin de la saisie des vœux par les familles sur le service en ligne Affectation	 SLA
Mercredi 31 mai 2023	Début de saisie des vœux dans AFFELNET LYCÉE	
Jeudi 1er juin 2023	Date limite de retour à la DSDEN : ✓ des dossiers pour la commission de suivi des situations particulières (dossiers médicaux, sociaux, handicap) ✓ des dossiers pour les commissions départementales de sécurisation des parcours (ULIS, année propédeutique) ✓ des listes résultats de commission de pré-affectation en établissement (sections internationales, sportives...) ✓ des listes des élèves qui ont participé à la procédure de recrutement particulier et pour lesquels la formation est conseillée.	Date limite de retour à la DSDEN : ✓ des dossiers pour la commission de suivi des situations particulières (dossiers médicaux, sociaux, handicap) ✓ des demandes de poursuite d'études en 1 ^{ère} techno pour les élèves de 2 ^{de} professionnelle, 1 ^{ère} professionnelle et terminale CAP. ✓ Des bordereaux avis favorables stages passerelles des élèves de 2GT vers 1ère Pro Date limite de retour dans les établissements : ✓ des dossiers pour les demandes 1 ^{ères} STHR
Mardi 6 juin 2023	Commissions départementales 1 ^{ères} STHR	
	Commissions départementales de suivi des situations particulières (médicales et sociales) selon circulaires départementales	
Du 7 au 9 juin	Commissions départementales de sécurisation des parcours (ULIS, année propédeutique), selon circulaires départementales	
Jeudi 8 juin 2023		Date limite d'envoi à la DSDEN des admis en 1 ^{ères} STD2A et STHR (2 listes : les élèves montants et les élèves admis en commission)
Vendredi 9 juin 2023 midi	Fin de saisie des vœux dans AFFELNET LYCÉE en établissements Début saisies DSDEN	
Lundi 12 juin et mardi 13 juin 2023	Saisie des décisions d'admission en établissements privés (suivi par les CIO)	
Mardi 13 juin 2023	Appel fin de 3 ^{ème}	Appel fin de 2 ^{nde}
Jeudi 15 juin 2023	Fin des opérations de saisie des DSDEN et CIO (appels) : 16h	
		Transmission des fiches d'affectation en 1 ^{ère} générale : ✓ Département 59 : au CIO ✓ Département 62 : à la DSDEN
Du Mardi 20 ap midi au Jeudi 22 matin juin 2023		Commissions départementales d'affectation en 1 ^{ère} générale Régulation en 1 ^{ère} techno
Vendredi 23 juin 2023	Réception dans les établissements des fichiers d'affectation (Après-midi)	
Mardi 27 juin 2023 (14h30)	Affichage aux familles des résultats de l'affectation Début des inscriptions via le téléservice Inscription et dans les établissements	Communication des résultats aux familles par les établissements d'accueil
Les chefs d'établissement d'origine reprennent contact avec les élèves non affectés pour établir une nouvelle demande de vœux en fonction des places vacantes qui leur seront communiquées.		
Jeudi 6 juillet 2023	Fin de la procédure d'inscription	
Commission d'affectation complémentaire	Mardi 27 juin 2023 : communication de l'offre de formation Saisies des vœux du mercredi 28 juin ap midi au vendredi 30 juin Communication des résultats lundi 3 juillet 2023	